



Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

69 bis, rue de Vaugirard
75006 Paris
tél. : 01 53 63 55 00
fax : 01 45 44 95 16
www.anru.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Qualité urbaine, architecturale et paysagère des projets de rénovation urbaine : un appel à contributions lancé auprès des collectivités

Mercredi 8 décembre 2010

L'ANRU et ses partenaires ⁽¹⁾ lancent, le 15 décembre 2010, un appel à contributions destiné à valoriser les réussites des collectivités, des bailleurs sociaux et à enrichir la réflexion collective sur les enjeux de qualité urbaine, architecturale et paysagère dans les quartiers. Par ses objectifs et les sujets qu'il aborde, cet appel à contributions amplifie les « Rendez-vous de la rénovation urbaine et de l'urbanisme durableS » engagés en 2008.

La qualité urbaine, architecturale et paysagère est une condition essentielle de la réussite du Programme National de Rénovation Urbaine. Sept ans après le lancement du Programme, il est possible, avec les équipes locales, de mutualiser les enseignements d'opérations terminées pour appuyer et conforter les opérations en cours et de mettre en avant les processus qui contribuent à redonner des qualités aux quartiers.

L'appel à contributions s'adresse aux porteurs de projet de rénovation urbaine, communes ou agglomérations, qui associeront le plus largement possible à leur candidature les différents acteurs du projet (maîtres d'ouvrage, bailleurs sociaux, associations...).

Le dossier de candidature devra mettre en valeur les réalisations emblématiques de la qualité urbaine, architecturale et paysagère des projets de rénovation urbaine et la démarche qui a permis de la produire. Pour cela, la contribution s'appuiera sur un « élément de projet », autrement dit un « morceau de ville » ou une « séquence urbaine » composée d'espaces publics, d'espaces résidentiels et de bâtiments. Cet « élément de projet » devra avoir fait l'objet de premières réalisations permettant d'observer une nouvelle qualité d'usage des espaces.

Le jury, composé de l'ANRU, de ses partenaires et de personnalités issues du monde professionnel, de la recherche et de la société civile, sélectionnera une dizaine de contributions qui recevront un soutien financier de 100 000 euros maximum pour intensifier et développer la qualité du projet (ateliers urbains avec les habitants, sensibilisation des enfants aux questions d'urbanisme, par exemple). Les résultats seront annoncés aux Journées nationales d'Echanges des acteurs de la Rénovation Urbaine (JERU) en juin 2011.

De 2011 à 2012, l'ANRU et ses partenaires animeront un dispositif de qualification et d'échanges qui bénéficiera à toutes les équipes candidates.

CONTACTS PRESSE

Direction de la Communication
Laurence Quercy
Tél. : 01 53 63 55 05
lquercy@anru.fr
www.anru.fr

¹ Ministère de la Ville, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, Ministère de la Culture et de la Communication, Action Logement, l'Union sociale pour l'habitat, Caisse des Dépôts, Secrétariat général du Comité interministériel des villes, Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances